

## NOTE DE PRESENTATION

### **Note 5 – Budget primitif 2021 pour l’Assainissement**

#### **I – PRESENTATION GLOBALE**

Section	Dépenses €	Recettes €
Fonctionnement	836 875,00	836 875,00
Investissement	700 478,00	700 478,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 537 353,00</b>	<b>1 537 353,00</b>

#### **2 – LES DEPENSES D'EXPLOITATION**

Les prévisions de dépenses d’exploitation sont un peu plus élevées que le réalisé de 2020 (+ 37 216,36 €)

**2.1** – Les charges à caractère général sont inscrites pour 0,178 M€, soit 21 % des dépenses.

Elles concernent entre autres les frais d’eau, d’énergie, les fournitures d’entretien et de petit équipement, de bâtiments, locations mobilières, réparations sur les réseaux, les frais de maintenance, assurances, et autres taxes, etc...

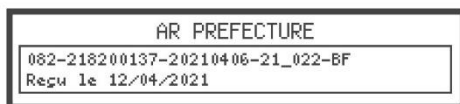
En 2020, les dépenses du chapitre 011 se sont élevées à 141 069,64 € contre 159 135 € inscrits. Les prévisions pour 2021 ont été augmentées par rapport à 2020 ceci pour permettre de faire face à d’éventuelles dépenses nécessaires pour les petites réparations et la maintenance.

**2.2** – Les charges de personnel et frais assimilé (0,015 M€) représentent 2 % des dépenses de fonctionnement. Elles concernent la quote-part des heures réalisées par le personnel municipal sur le réseau d’assainissement. Ce montant est maintenu par rapport à 2020.

**2.3** – Les autres charges de gestion courante inscrites pour 3000 € correspondent notamment aux créances admises en non-valeur. Elles sont maintenues au même niveau que 2020.

**2.4** – Les charges financières sont inscrites pour 0,039 € soit 5% des dépenses d’exploitation.

**2.5** – Les charges exceptionnelles sont inscrites pour 0,202 € soit 24% des dépenses d’exploitation. Elles correspondent pour 200 000 € au reversement de l’excédent de fonctionnement au budget de la collectivité de rattachement.



**2.6** – La dotation aux dépréciations des actifs circulants sont inscrites pour 2 000 €. Cette somme est provisionnée en cas d’impayés.

**2.7** – Les opérations d’ordre de transfert entre sections figurent pour 0,131 M € soit 16 % des dépenses. Il s’agit de l’amortissement des immobilisations inscrites à l’inventaire pour l’assainissement.

**2.8** – Le virement à la section d’investissement est inscrit pour 0,266 € soit 32 % des dépenses d’exploitation.

### **3 – LES RECETTES D’EXPLOITATION**

Les prévisions de recettes d’exploitation sont au même niveau qu’en 2020.

**3.1** – Le produits des prestations de services (0,310 M €) représentent 37 % des recettes de fonctionnement. Ce produit représente les consommations d’eau et les branchements réalisés.

**3.2** – La subvention d’exploitation versée par la SAUR correspond au reversement à la commune de la part assainissement sur la consommation d’eau. Cette recette figure pour 3 000 €.

**3.3** – Les autres produits de gestion courante représentent 0,011 M € soit 1 % des recettes d’exploitation. Elles correspondent à la prime d’épuration reversée par Adour Garonne (Agence de l’eau) dans le cadre de la qualité de l’eau.

**3.4** – Les produits exceptionnels figurent pour 506 €. Il s’agit du remboursement de l’assurance en cas de sinistre.

**3.5** – Les reprises sur amortissements figurent pour 2 000 €. L’inscription de crédits sur ce compte permet de réaliser les écritures comptables nécessaires en cas d’impayés.

**3.6** – Les opérations d’ordre de transfert entre sections figurent pour 0,112 M € soit 13 %. Elles retracent les écritures comptables d’amortissement des subventions.

**3.7** – L’excédent de 2020 est inscrit en recettes d’exploitation 2021 pour 398 229 € soit 48 % des recettes.

### **4 – LES DEPENSES D’INVESTISSEMENT**

**4.1** – Le remboursement du capital des emprunts représente 0,104 M € (15 % des dépenses d’investissement).

**4.2** – Les crédits inscrits au chapitre 21 (0,443 M € soit 63 % des D.I.) correspondent aux opérations à réaliser ou en cours. Citons l’étude réalisée par la société PURE ENVIRONNEMENT pour la réalisation du schéma directeur d’assainissement, les travaux à réaliser sur le réseau et la station, l’acquisition de matériel pour le réseau et la station (pompe, etc ...).

AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_022-BF  
Regu le 12/04/2021

**4.3** - Les opérations d'ordre de transfert entre sections (0,112 M €) représentent 16 % des DI. Ces opérations retracent les écritures comptables liées à l'amortissement des subventions.

**4.4** - Les restes à réaliser figurent pour 0,041 M € soit 6% des dépenses d'investissement.

## 5 - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

**5.1** - L'affectation de 0,215 M € provenant du résultat excédentaire de 2020 a été inscrite conformément à la décision du Conseil Municipal (31 % des recettes).

**5.2** - Les subventions d'investissement sont comptabilisées pour un montant de 0,064 M € (9% des recettes). Il s'agit de la subvention du Département pour la station d'épuration (annuité versée jusqu'en 2026).

**5.3** - Le virement de la section de fonctionnement est inscrit pour 0,266 M€ soit 38 % (opération d'ordre).

**5.4** - L'amortissement des immobilisations est comptabilisé pour 0,131 M € (19 %).

**5.5** - Les restes à réaliser sont inscrits pour 0,024 M € soit 3 % des RI.

## CONCLUSION

Le budget assainissement pour 2021 présente peu de changement par rapport à celui de 2020. Ceci dans l'objectif d'attendre les résultats du schéma directeur d'assainissement qui permettra de définir les priorités d'intervention futures sur le réseau.

La station, quant à elle, présente de bons résultats et est suffisamment calibrée en équivalent habitants. Les crédits inscrits au budget permettront de la maintenir en bon état de fonctionnement.

AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_022-BF  
Regu le 12/04/2021

REPUBLIQUE FRANCAISE

21820013700071	ASSAINISS. BEAUMONT DE LOMAGNE
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BEAUMONT DE LOMAGNE	

POSTE COMPTABLE : Trésorerie Beaumont-de-Lomagne

SERVICE PUBLIC LOCAL

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ASSAINISS. BEAUMONT DE LOMAGNE

ANNEE 2021

## AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_022-BF  
Regu le 12/04/2021ASSAINISS. BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

## SOMMAIRE

Pages			
2	I. Informations générales		
2	Modalités de vote du budget		
3	II. Présentation générale du budget		
3	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
7	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
8	III. Vote du budget		
8	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
10	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
11	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
12	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
<b>IV. ANNEXES</b>			
		<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
13	A - Eléments du bilan	X	
13	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
15	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
17	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
18	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
19	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
19	A3.2 - Etalement des provisions	X	
20	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
21	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
22	B - Engagements hors bilan	X	
22	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
	C - Autres éléments d'informations		X
23	D - Arrêté et signatures	X	

AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_022-BF  
Regu le 12/04/2021

ASSAINISS. BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
  - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

## AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_022-BF  
Regu le 12/04/2021ASSAINISS. BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
<b>EXPLOITATION</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	836 875,00	438 646,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		398 229,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>836 875,00</b>	<b>836 875,00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	659 543,42	461 355,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	40 934,58	24 206,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		214 917,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>700 478,00</b>	<b>700 478,00</b>
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		<b>1 537 353,00</b>	<b>1 537 353,00</b>

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

## AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_022-BF  
Regu le 12/04/2021ASSAINISS. BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	159 135,00		178 286,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	15 000,00		15 000,00		
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	3 000,00		3 000,00		
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>177 135,00</b>	<b>0,00</b>	<b>196 286,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	43 423,00		39 289,00		
67	Charges exceptionnelles	353 907,00		202 000,00		
68	Dotations aux amortissements, dépréc.	2 000,00		2 000,00		
022	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>576 465,00</b>	<b>0,00</b>	<b>439 575,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement			266 000,00		
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	126 870,00		131 300,00		
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. d'exp.					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>	<b>126 870,00</b>	<b>0,00</b>	<b>397 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>703 335,00</b>	<b>0,00</b>	<b>836 875,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	0,00

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges					
70	Vente de produits finis, prestations de s	308 200,00		310 000,00		
74	Subventions d'exploitation	10 000,00		3 000,00		
75	Autres produits de gestion courante	11 070,00		10 680,00		
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>329 270,00</b>	<b>0,00</b>	<b>323 680,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	990,00		506,00		
78	Reprises sur amortissements, dépréc. d	2 000,00		2 000,00		
	<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>	<b>332 260,00</b>	<b>0,00</b>	<b>326 186,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	108 185,00		112 460,00		
043	Opé. ordre intérieur de la sect. d'exp.(					
	<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>	<b>108 185,00</b>	<b>0,00</b>	<b>112 460,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>440 445,00</b>	<b>0,00</b>	<b>438 646,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+	398 229,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	398 229,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	0,00
--	------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la région.

(1) Solde de l'opération : DE 023 + DE 042 - RE 042



## AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_022-BF  
Regu le 12/04/2021ASSAINISS. BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET  
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	48 413,00	33 450,00			33 450,00
21	Immobilisations corporelles	306 738,00	7 484,58	442 913,42		7 484,58
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement			442 913,42		
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>354 151,00</b>	<b>40 934,58</b>	<b>442 913,42</b>	<b>0,00</b>	<b>40 934,58</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	104 170,00		104 170,00		
18	Compte de liaison : affectation (BA, règle)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>104 170,00</b>	<b>0,00</b>	<b>104 170,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des op. pour le compte de tiers					
	<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>	<b>458 321,00</b>	<b>40 934,58</b>	<b>547 083,42</b>	<b>0,00</b>	<b>40 934,58</b>
040	Op. d'ordre de transfert entre sections	108 185,00		112 460,00		
041	Opérations patrimoniales					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'invest.</b>	<b>108 185,00</b>	<b>0,00</b>	<b>112 460,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>666 506,00</b>	<b>40 934,58</b>	<b>659 543,42</b>	<b>0,00</b>	<b>40 934,58</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE + 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES = 40 934,58

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement reçues	64 055,00	24 206,00	64 055,00		24 206,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>64 055,00</b>	<b>24 206,00</b>	<b>64 055,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 206,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 106)					
109	Réserves					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, règle)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des op. pour le compte de tiers					
	<b>Total des recettes réelles d'invest.</b>	<b>64 055,00</b>	<b>24 206,00</b>	<b>64 055,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 206,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement			268 000,00		
040	Op. d'ordre de transferts entre sections	126 870,00		131 300,00		
041	Opérations patrimoniales					
	<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>	<b>126 870,00</b>	<b>0,00</b>	<b>397 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>190 925,00</b>	<b>24 206,00</b>	<b>461 355,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 206,00</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE + 214 917,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES = 239 123,00

Pour information :  
 Il s'agit pour un budget volé en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la règle.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION (1)	284 840,00
---	------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040



## AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_022-BF  
Regu le 12/04/2021ASSAINISS. BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

EXPLOITATION		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Vente de produits finis, prestations de services,	310 000,00		310 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Production immobilisée</i>			
74	Subventions d'exploitation	3 000,00		3 000,00
75	Autres produits de gestion courante	10 680,00		10 680,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	506,00	112 460,00	112 966,00
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions	2 000,00		2 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>			
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>326 186,00</b>	<b>112 460,00</b>	<b>438 646,00</b>

+	
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>398 229,00</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>836 875,00</b>

INVESTISSEMENT		Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement reçues	88 261,00		88 261,00
14	<i>Provisions réglementées</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		131 300,00	131 300,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations</i>			
39	<i>Dépréciations des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		266 000,00	266 000,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>88 261,00</b>	<b>397 300,00</b>	<b>485 561,00</b>

+	
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>214 917,00</b>
+	
<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>700 478,00</b>

## AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_022-BF  
Regu le 12/04/2021ASSAINISS. BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>159 135,00</b>	<b>178 286,00</b>	
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie,...	10 000,00	15 000,00	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 495,00	4 106,00	
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	10 000,00	
6122	Crédit-bail mobilier	22 080,00	21 360,00	
6135	Locations mobilières	1 000,00	1 000,00	
61521	Bâtiments publics	70 000,00	70 000,00	
61523	Réseaux	2 000,00	2 000,00	
61528	Autres		2 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	27 000,00	27 000,00	
6156	Maintenance	7 000,00	7 000,00	
6161	Multirisques	3 550,00	2 615,00	
6226	Honoraires	6 000,00	13 650,00	
6262	Frais de télécommunications	1 100,00	1 300,00	
6356	Redevances pour occupation du domaine public	1 760,00	105,00	
6368	Autres droits	1 000,00	1 000,00	
6378	Autres taxes et redevances	150,00	150,00	
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>15 000,00</b>	<b>15 000,00</b>	
6218	Autres personnels extérieurs	15 000,00	15 000,00	
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>			
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 000,00</b>	
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	2 000,00	
658	Charges diverses de gestion courante	1 000,00	1 000,00	
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b>		<b>177 135,00</b>	<b>196 286,00</b>	<b>0,00</b>
<b>(a) = 011 + 012 + 014 + 65</b>				
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>43 423,00</b>	<b>39 289,00</b>	
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE			
	ICNE de l'exercice N	7 626,00	6 780,00	
	ICNE de l'exercice N-1	-8 473,00	-7 626,00	
6618	Intérêts des autres dettes	44 270,00	40 135,00	
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>353 907,00</b>	<b>202 000,00</b>	
672	Reversement de l'excédent à la coll. de rat		200 000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	2 000,00	
678	Autres charges exceptionnelles	352 907,00		
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements, dépréc. &amp; c</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>	
6817	Dot. aux dépréciations des actifs circulants	2 000,00	2 000,00	
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (d)</b>			
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>576 465,00</b>	<b>439 575,00</b>	<b>0,00</b>
<b>= a + b + c + d + e + f</b>				
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>		<b>266 000,00</b>	
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>126 870,00</b>	<b>131 300,00</b>	
6811	Dot. aux amort. des immo. incorporelles & co	126 870,00	131 300,00	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>126 870,00</b>	<b>397 300,00</b>	<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>126 870,00</b>	<b>397 300,00</b>	<b>0,00</b>

## AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_022-BF  
Regu le 12/04/2021ASSAINISS. BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
	TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION = DEPENSES REELLES + D'ORDRE	703 335,00	836 875,00	0,00

	RESTES A REALISER N-1	+	0,00
--	-----------------------	---	------

	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
--	------------------------------------	---	------

	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	836 875,00
--	--	---	------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	6 780,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	-7 626,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-846,00

## AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_022-BF  
Regu le 12/04/2021ASSAINISS. BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges			
70	Vente de produits finis, prestations de s	308 200,00	310 000,00	
704	Travaux	8 000,00	10 000,00	
70611	Redevance d'assainissement collectif	300 000,00	300 000,00	
7068	Autres prestations de service	200,00		
74	Subventions d'exploitation	10 000,00	3 000,00	
741	Primes d'épuration	10 000,00	3 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	11 070,00	10 680,00	
7588	Autres	11 070,00	10 680,00	
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>329 270,00</b>	<b>323 680,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	990,00	506,00	
778	Autres produits exceptionnels	990,00	506,00	
78	Reprises sur amortissements, dépréc. &	2 000,00	2 000,00	
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circu	2 000,00	2 000,00	
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>332 260,00</b>	<b>326 186,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	108 185,00	112 460,00	
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de	108 185,00	112 460,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>108 185,00</b>	<b>112 460,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>440 445,00</b>	<b>438 646,00</b>	<b>0,00</b>
				+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>				0,00
				+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				396 229,00
				=
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>				836 875,00
Détail du calcul des ICNE au compte 7622				
Montant des ICNE de l'exercice		0,00		
- Montant des ICNE de l'exercice N-1		0,00		
= Différence ICNE N - ICNE N-1		0,00		

## AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_022-BF  
Regu le 12/04/2021ASSAINISS. BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
20	Immobilisations incorporelles (hors op	48 413,00		
2031	Frais d'études	48 413,00		
21	Immobilisations corporelles (hors opér	305 738,00	442 913,42	
21532	Réseaux d'assainissement	267 688,00	392 913,42	
21562	Service d'assainissement	8 050,00		
2188	Autres	30 000,00	50 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (			
23	Immobilisations en cours (hors opératio			
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>354 151,00</b>	<b>442 913,42</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	104 170,00	104 170,00	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	104 170,00	104 170,00	
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>104 170,00</b>	<b>104 170,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>458 321,00</b>	<b>547 083,42</b>	<b>0,00</b>
040	Opération d'ordre transfert entre sector	108 185,00	112 460,00	
	Reprise sur autofinancement antérieur	108 185,00	112 460,00	
139111	Agence de l'eau	52 670,00	52 670,00	
13913	Départements	55 515,00	59 790,00	
041	Opérations patrimoniales			
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>108 185,00</b>	<b>112 460,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>	<b>566 506,00</b>	<b>659 543,42</b>	<b>0,00</b>
			+	
	<b>RESTES A REALISER N-1</b>			<b>40 934,58</b>
			+	
	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>			<b>0,00</b>
			=	
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>			<b>700 478,00</b>

## AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_022-BF  
Regu le 12/04/2021ASSAINISS. BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
13	Subventions d'investissement reçues	64 055,00	64 055,00	
1313	Départements	64 055,00	64 055,00	
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		64 055,00	64 055,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>64 055,00</b>	<b>64 055,00</b>	<b>0,00</b>

021	Virement de la section de fonctionneme		266 000,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	128 870,00	131 300,00	
281311	Bâtiments d'exploitation	66 765,00	66 765,00	
281531	Réseaux d'adduction d'eau	14 395,00	14 395,00	
281532	Réseaux d'assainissement	30 840,00	34 540,00	
281562	Service d'assainissement		540,00	
28182	Matériel de transport	5 000,00	5 000,00	
28188	Autres	9 870,00	10 060,00	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>128 870,00</b>	<b>397 300,00</b>	<b>0,00</b>
041	Opérations patrimoniales			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>128 870,00</b>	<b>397 300,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>	<b>190 925,00</b>	<b>461 355,00</b>	<b>0,00</b>
---	-------------------	-------------------	-------------

	+
RESTES A REALISER N-1	24 206,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	214 917,00
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>700 478,00</b>



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Montant (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Taux initial (4)	Niveau de taux actuariel (5)	Devise	Périodicité rembour- sements (6)	Profil de rembour- sement (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé ou non (8)	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)													
Néant													
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					2 500 000,00								
1641 Emprunts en euros					2 500 000,00								
1641 Opérations affinitées à court terme					2 500 000,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					2 500 000,00	F	3,80	3,80	EUR	A	P	N	A-1
Néant													
167 Emprunts et dettes assorties de conditions particulières (Total)													
Néant													
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					2 500 000,00								
TOTAL GENERAL					2 500 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Montant : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'instruments (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour la fin, X pour autres modalités.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant le typologie de la circulaire ICCB 015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

ASSAINISS. BEAUMONT DE LOMAGNE  
 BP 2021

<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>IV</b>
<b>A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)</b>	<b>A1.2</b>

Natures (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Cov ver ture ? (10)	Montant couvert	Capacité d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2021	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêt prélevé en cas échec (16)
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				1 041 676,00					104 166,00	40 133,10		6 778,03
1641 Emprunts en euros												
16441 Opérations affinitaires à l'emprunt				1 041 676,00					104 166,00	40 133,10		6 778,03
060277	N			1 041 676,00	9,99		3,80		104 166,00	40 133,10		6 778,03
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
TOTAL GENERAL				1 041 676,00					104 166,00	40 133,10		6 778,03

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.  
 (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".  
 (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire DCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).  
 (12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.  
 (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.  
 (15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 6511 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.  
 (16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

ASSAINISS. BEAUMONT DE LOMAGNE  
 BP 2021

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant au 01/01/2021 (3)	Type de contrat (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bénéficiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle du budget (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant du
TOTAL (I)														
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

ASSAINISS. BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

## A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2021 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bénéficiaires	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux maximal de vote du budget (9)	Intérêts à payer au 31/12/2021 l'exercice (10)	Intérêts à recevoir de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	-------------------------------	---	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	--	---

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la chaine de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) ; 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2021 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'indice 05111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 769.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou indice euro, écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Nb produits	% de l'encours						
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement.	Nb produits	% de l'encours	1					
Echange de taux variables contre taux variables et/ou fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	% de l'encours	100,00	%	%	%	%	%
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Montant en euros		1 041 676,00					
	Nb prod.	% enc.		%	%	%	%	%
	Mt €							
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.	% enc.		%	%	%	%	%
	Mt €							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.	% enc.		%	%	%	%	%
	Mt €							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.	% enc.		%	%	%	%	%
	Mt €							
(F) Autres types de structures	Nb prod.	% enc.		%	%	%	%	%
	Mt €							

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2021 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A2 A3.1 A3.2

**A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délégation du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00 €		29/07/2010
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	Agencements et aménagements de bâtiment, instal.	15
	Appareils de levage-acenseurs	30
	Autres agencements et aménagements de terrains	15
	Bâtiments légers, abris	15
	Camions et véhicules industriels	8
	Constructions, bâtiments d'exploitation	15
	Equipements de garage et ateliers	15
	Installations de voirie	30
	Installations et appareils de chauffage	10
	Logiciels, licences	2
	Matériel de bureau	5
	Matériel informatique	5
	Matériel technique	5
	Matériels classiques	6
	Mobilier	10
	Plantations	20
	Subventions reçues	15
	Voitures	5

**A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 01/01/2021	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE provisionnel au 01/01/2021
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Prov. règlementées et amort. dérogatoires						

ASSAINISS. BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS		
ETALEMENT DES PROVISIONS		
NEANT		
Prov. pour risques et charges (2)		
NEANT		
Provision pour dépréciation (2)		
NEANT		
<b>TOTAL BUDGETAIRES</b>		
<b>PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>		
Prov. pour risques et charges (2)		
NEANT		
Provision pour dépréciation (2)		
NEANT		
<b>TOTAL SEMI-BUDGETAIRES</b>		

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

**A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2021	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

## AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_022-BF  
Regu le 12/04/2021ASSAINISS. BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		216 630,00	0,00
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		104 170,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	104 170,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		112 460,00	0,00
139111	Agence de l'eau	52 670,00	0,00
13913	Départements	59 790,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	216 630,00	40 934,58		257 564,58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.



## AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_022-BF  
Regu le 12/04/2021ASSAINISS. BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		III 397 300,00	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)			0,00
Ressources propres internes (b)(2)		397 300,00	0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	66 765,00	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	14 395,00	0,00
281532	Réseaux d'assainissement	34 540,00	0,00
281562	Service d'assainissement	540,00	0,00
28182	Matériel de transport	5 000,00	0,00
28188	Autres	10 060,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	266 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(6)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	397 300,00	24 206,00	214 917,00		636 423,00

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 257 564,58
Ressources propres disponibles	IV 636 423,00
Solde	V = IV - II (6) 378 858,42

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.  
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.  
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.  
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.  
(6) Indiquer le signe algébrique.

AR PREFECTURE

082-218200137-20210406-21\_022-BF  
Regu le 12/04/2021ASSAINISS. BEAUMONT DE LOMAGNE  
BP 2021

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

## B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTLEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	144 299,10
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	$i = A + B + C - D$	<b>144 299,10</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	II	<b>326 186,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	$i/II * 100$	<b>44,24</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.